

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 4481

présenté par

Mme Jourdan, M. Potier, Mme Thomin, M. Echaniz, M. Garot, M. Bertrand Petit, M. Aviragnet,  
M. Califer, M. Baptiste, M. Naillet, M. Hajjar, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux,  
M. Philippe Brun, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Olivier Faure, M. Guedj,  
Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault,  
Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les  
membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

**ARTICLE 2**

À l'alinéa 17, après le mot :

« production »

insérer les mots :

« , en particulier par la diversification des ateliers de production et l'amélioration de la durabilité des pratiques agricoles ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à compléter la liste des solutions innovantes que l'État souhaite mettre en avant en priorité dans ses initiatives de recherche, d'innovation et de transfert de technologie, pour y intégrer la restructuration-diversification et l'amélioration de la durabilité des pratiques agricoles.

Cette nouvelle modalité de transmission constitue une innovation de terrain à promouvoir.